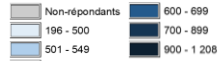


Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

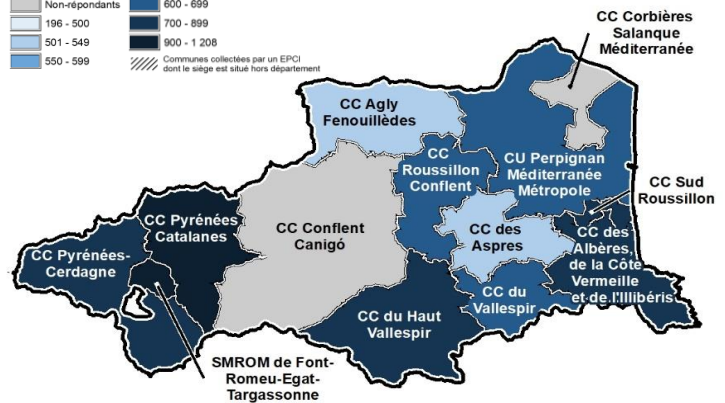
- 226 communes
- 476 857 habitants (population SINOE 2019¹)
- 14 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence de traitement
- 36 déchèteries

Ratio DMA (hors gravats)

(kg/hab/an)



Communes collectées par un EPCI dont le siège est situé hors département



DMA (avec gravats) 334 534 t 702 kg/hab

DMA (hors gravats) 307 241 t 644 kg/hab

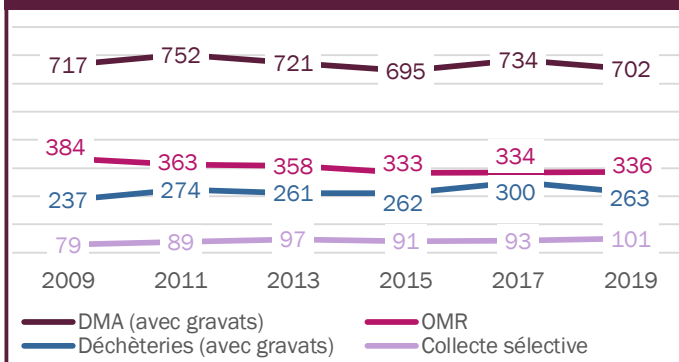
Occitanie:

DMA (avec gravats) : 624 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 556 kg/hab

18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales, cela représente 2,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

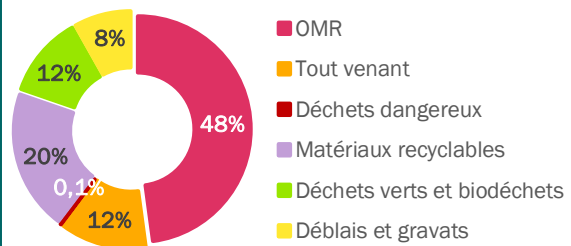
REMARQUE : Du fait des 2 collectivités non-répondantes en 2019, les ratios de DMA et de déchets occasionnels 2019 peuvent être légèrement sous-estimés.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectée depuis 2009 a augmenté d'environ 15 kt à l'échelle des Pyrénées-Orientales alors que le ratio de DMA collecté par habitant a diminué de 2%. Les Pyrénées-Orientales font partie des 3 départements d'Occitanie qui possèdent un ratio de DMA supérieur à 700 kg/hab. Cela peut notamment s'expliquer par l'importance du tourisme, les ratios étant calculés à partir d'une population dite « municipale ». Le ratio d'OMR a, néanmoins, diminué de 13% depuis 2009, alors que le ratio de collecte sélective (emballages/papiers et verre) a progressé de manière assez significative (+30%, une partie pouvant s'expliquer par une meilleure traçabilité). L'augmentation des apports en déchèteries (+11%) reste, quant à elle, dans la moyenne régionale.

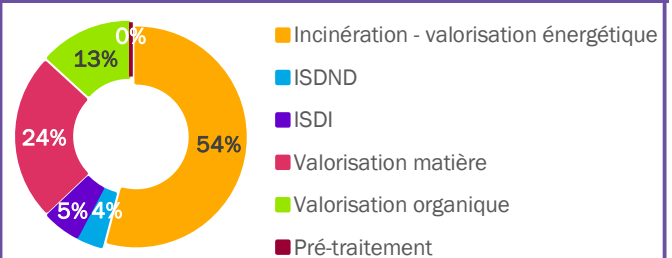
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 37% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 63% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou ISDI). Le principal mode d'élimination est l'incinération, en effet, le département possède un incinérateur qui traite l'intégralité des OMR ainsi que la grande majorité des encombrants résiduels produits sur le département.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.

² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

208 093 t 436 kg/hab

Occitanie
355 kg/hab

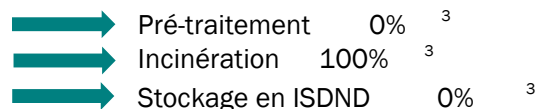


OMR

160 115 t
336 kg/hab

+10 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie
269 kg/hab



VERRE

17 352 t
36 kg/hab



Occitanie
31 kg/hab



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie
1 kg/hab

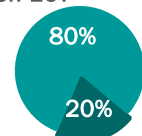
2 450 composteurs individuels distribués en 2019
430 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES ET PAPIERS

100 % des hab. en ECT

30 625 t
64 kg/hab



Occitanie
53 kg/hab



DECHETS OCCASIONNELS

126 441 t 265,2 kg/hab

Occitanie
268 kg/hab

Dont 125 353 t 263 kg/hab collectés en déchèterie

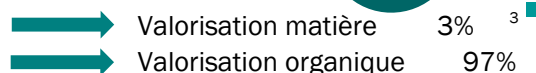


DECHETS VERTS

38 643 t
81 kg/hab



Occitanie
77 kg/hab

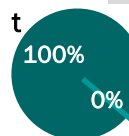


ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

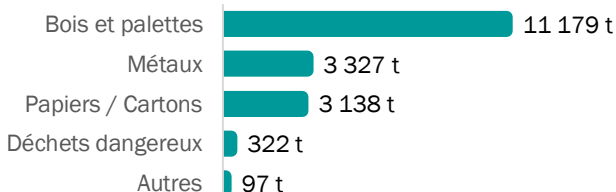
41 286 t
87 kg/hab

Occitanie
77 kg/hab

- Encombrants : 34 577 t
- Mobilier : 4 794 t
- DEEE : 1 914 t



AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ Pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

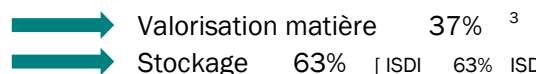


DEBLAIS ET GRAVATS

27 293 t
57 kg/hab

Occitanie
68 kg/hab

Inertes : 27 293 t Plâtre : 267 t



TEXTILES

1 158 t
2 kg/hab

Occitanie
2 kg/hab

Zones de réemploi
6 zones de réemploi en déchèteries

Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- ECT : Extension des Consignes de Tri
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte

L'ORDECO est financé par



Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75